

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'action et des comptes publics

Arrêté du 9 septembre 2026 fixant la composition du jury des concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects organisés au titre de l'année 2027

Le ministre de l'action et des comptes publics,

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 2007-400 du 22 mars 2007 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 9 septembre 2026 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects au titre de l'année 2027,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Mme Fanny COUTURIER, administratrice supérieure des douanes et droits indirects, est nommée présidente du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects organisés au titre de l'année 2027.

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence du jury sera exercée par Monsieur Yann WENDEL, inspecteur principal de 2^e classe, membre du jury repris à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

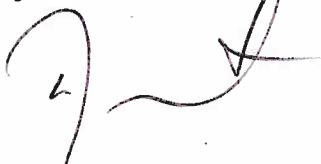
M.	Maxence	BEDU	Inspecteur
Mme	Fanny	BITAM	Inspectrice
Mme	Camille	BOUTEILLE	Inspectrice
M.	Yann	WENDEL	Inspecteur principal de 2 ^e classe
M.	Abdounaser	ZENIBOU	Inspecteur

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 9 septembre 2026.

Pour le ministre et par délégation :

L'inspecteur principal de 1^{re} classe,
Adjoint à la cheffe du bureau RH2,

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal stroke and a small upward tick at the end.

S. ROUMEAU